

Bretagne, Morbihan
Brec'h
50 rue Pierre Allio

La décoration au titre du 1% du lycée professionnel Bertrand Duguesclin (Brec'h)

Références du dossier

Numéro de dossier : IM56008970

Date de l'enquête initiale : 2020

Date(s) de rédaction : 2020

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine des lycées de Bretagne

Désignation

Localisation

Aire d'étude et canton :

Aire d'étude : Bretagne, Canton :

Précisions :

Historique

Auteur(s) de l'oeuvre : Yves Bonnard (sculpteur, attribution par source), Claudine Henry (peintre, attribution par source)

L' Envol, bas-relief sculpté d'Yves Bonnard

Historique :

La décoration du Collège d'enseignement technique, aujourd'hui lycée professionnel Bertrand Du Guesclin, au titre du 1% artistique, était à l'origine composée de deux œuvres : une sculpture d'Yves Bonnard et une toile marouflée de Claudine Henry. La deuxième a disparu lors de la restructuration du foyer des élèves.

L'architecte Yves Guillou a dans un premier temps proposé le sculpteur Michel Elia pour un bas-relief en granit bleu de 5,2 m X 1,1 m, mais la commission de la création artistique, réunie le 9 mai 1962, a refusé cette proposition. Une photographie de la maquette transmise par cet artiste figure en illustration de ce dossier.

Yves Guillou a donc proposé, dans un second temps, deux œuvres, pour un montant de 19159 F chacune : un bas-relief d'Yves Bonnard et une toile de Claudine Henri qui a été marouflée sur le mur du foyer. Réunie une deuxième fois, le 15 octobre 1963, la commission a agréé le premier, non sans réserves, mais demandé une autre maquette à la peintre.

Au cours d'une troisième et ultime réunion, le 15 janvier 1964, la commission a enfin agréé Claudine Henri.

Description :

Sculpture "l'envol"

L'arrêté ministériel en date du 8 novembre 1963, signé par Bernard Anthonioz, "chargé de mission pour la création artistique", décrit la sculpture :

"Un bas-relief en granit de 1,5 X 5 m environ, qui sera placé sur le mur du bâtiment d'internat du Collège d'Enseignement Technique de garçons d'AURAY.

Sujet / l'envol".

Si l'emplacement n'a pas posé pas de souci, pas plus qu'il n'en avait posé au Conseil général des bâtiments de France, la commission réunie le 15 octobre 1963, nuancait : *"La maquette appelle certaines réserves, cependant, M. Adam accepte de diriger l'artiste dans la réalisation de son travail."* Le sculpteur Henri-Georges Adam, membre de la commission, y siégeait ce jour-là.

La description fournie par l'architecte précisait le matériau : du "*petit granit belge*", dans un autre document il est question de "*granit belge de Soignies*", qui est en fait de la pierre bleue de Belgique, une pierre naturelle calcaire, très compacte, de teinte naturelle gris-bleu à noir.

Pour commenter l'œuvre, l'artiste indiquait : "*Le sujet proposé L'ENVOL, exprime l'impulsion donnée par l'école à ses élèves au seuil de leur vie adulte.*" On est passé d'un projet figuratif à un projet totalement abstrait, tout en conservant une "justification" à caractère scolaire.

Toile marouflée : le cirque

Concernant la toile de Claudine Henry, la commission avait estimé, 15 octobre 1963 : "*La maquette manque de qualité décorative. Les personnages ont, notamment, une trop grande échelle. L'artiste devra étudier un projet entièrement différent.*"

Elle notait avec regret, au sujet de ces deux décorations, : "*qu'il n'y a pas d'unité d'inspiration entre les deux projets présentés.*" Une remarque pour la forme...

In fine, lors d'une troisième et dernière session, le 15 janvier 1964, le compte-rendu, laconique, indiquait : "*Un premier projet de l'artiste avait été refusé lors de la séance du 15 octobre 1963. La nouvelle maquette est nettement meilleure : elle est acceptée.*"

Il est rappelé qu'il s'agit d'une peinture à l'huile sur toile marouflée, de 2,10 m x 8,50 m environ, qui serait placée dans le foyer des élèves.

Sujet : le cirque. Prix : 19 159 Fr."

Autre décoration

Dans ce "lycée des métiers d'art", bien d'autres éléments participent à la décoration, mais une sculpture en béton attire particulièrement l'attention entre l'administration et la cour. Il s'agit d'une création issue d'un travail d'élèves, vers 1978, encadrés par deux enseignants de sculpture, MM. Yannick Huiban et Joël Le Priellec. La maquette a été sélectionnée parmi les projets des élèves. Elle a ensuite été agrandie. Des moules ont été construits dans l'établissement, puis le ciment coulé et les pièces redressées et peintes en blanc.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Dossier sur la décoration au titre du 1% du CET d'Auray**

Archives Nationales : 19880466/42, Ministère des Affaires Culturelles, *Dossier sur la décoration au titre du 1% du CET d'Auray*, 1961-1964.

Archives Nationales : 19880466/42

Documents figurés

- **Plans et élévations**

Archives départementales du Morbihan : 110 J 49, *Plans et élévations*, 1961-1967.

Archives départementales du Morbihan : 110 J 49

Bibliographie

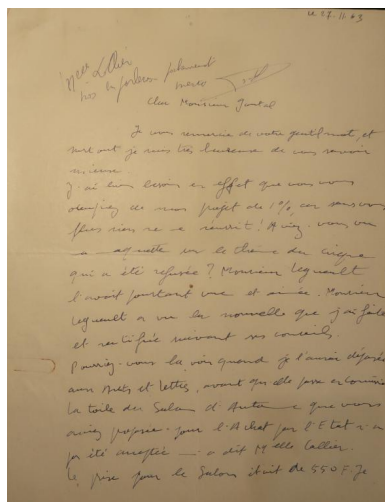
- **Un art d'État ? Commandes publiques aux artistes plasticiens, 1945-1965**

Hottin [Christian] Et Roullier [Clothilde], *Un art d'État ? Commandes publiques aux artistes plasticiens*, 1945-1965, Rennes, PUR, 2017, 257p.

Liens web

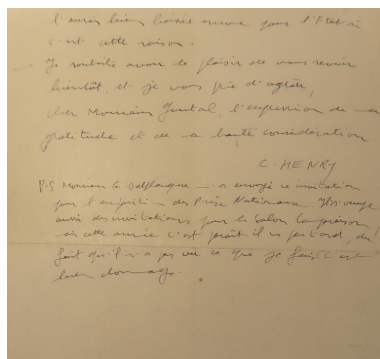
- Site officiel du lycée : <http://www.lycee-duguesclin.fr/>

Illustrations



Recto de la lettre de l'artiste Claudine Henry à Pierre Goutal, inspecteur général des Arts graphiques et plastiques, le 27/11/1963, entre deux réunions de la commission nationale du 1%. NB : il est question dans la lettre de M. Legueult. Il s'agit probablement de Raymond Legueult (1898 -1971), chef d'atelier peinture à l'École nationale supérieure des beaux-arts, de 1952 à 1968.

Autr. Claudine Henry
IVR53_20205605047NUC



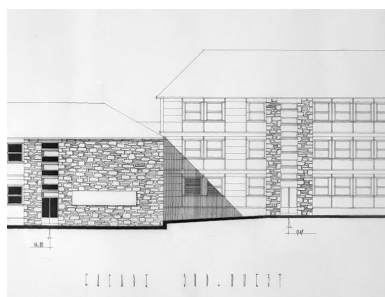
Verso de la lettre de l'artiste Claudine Henry à Pierre Goutal, inspecteur général des Arts graphiques et plastiques, le 27/11/1963, entre deux réunions de la commission nationale du 1%. NB : il est question dans la lettre de M. Legueult. Il s'agit probablement de Raymond Legueult (1898 -1971), chef d'atelier peinture à l'École nationale supérieure des beaux-arts, de 1952 à 1968.

Autr. Claudine Henry
IVR53_20205605048NUC



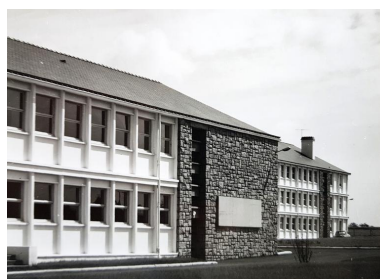
Michel Elia, sculpteur : maquette refusée par la commission du 1% artistique le 9 mai 1962. Le projet de "bas-relief sculpté en granit bleu de 5,20 m x 1,10 m environ" avait pour sujet : "les différents enseignements du collège".

Autr. Claudine Henry
IVR53_20205605049NUC



Élévations et coupes de l'internat, façades sud-ouest : détail. Yves Guillou architecte, 1961. Noter l'emplacement réservé à l'œuvre du 1% artistique : "sur le pignon de l'aile études-foyer, en façade ouest de l'internat". Un emplacement visible "des classes, des cours et préau et de toutes les voies de desserte utilisées par les élèves" (PV du CGBF 30/10/1961)

Autr. Yves Guillou
IVR53_20205605009NUC



Sur cette vue de l'internat, les blocs de pierre bleue de Belgique ("petit granit belge") sont posés, mais Yves Bonnard n'a pas commencé à les sculpter.

IVR53_20205605027NUC



"L'envol", bas-relief en "petit granit belge" du sculpteur Yves Bonnard (1963-1964).

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20205600068NUCA



"L'envol", bas-relief en "petit granit belge" du sculpteur Yves Bonnard (1963-1964) : détail sur la partie gauche.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20205605051NUCA



"L'envol", bas-relief en "petit granit belge" du sculpteur Yves Bonnard (1963-1964) : détail sur la partie centrale.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20205605052NUCA



"L'envol", bas-relief en "petit granit belge" du sculpteur Yves Bonnard (1963-1964) : détail sur la partie droite.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20205605053NUCA



"L'envol", bas-relief en "petit granit belge" du sculpteur Yves Bonnard (1963-1964) : détail sur la signature.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20205600183NUCA



Photographie d'une classe devant une peinture murale monumentale aujourd'hui disparu qui pourrait être la toile marouflée réalisée par Claudine Henry, en 1964, au titre du 1% artistique.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20205605059NUCA



Sculpture abstraite, sans nom, en béton, réalisée par des élèves encadrés par leurs professeurs de sculpture, MM. MM. Yannick Huiban et Joël Le Priellec, vers 1978.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20205600069NUCA



Sculpture abstraite, sans nom, en béton, réalisée par des élèves encadrés par leurs professeurs de sculpture, MM. MM. Yannick Huiban et Joël Le Priellec, vers 1978.
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20205600070NUCA



Signalétique du lycée, reprenant la symbolique de l'épée. Une évocation du combattant Bertrand Du Guesclin et de la bataille d'Auray (1364) ?
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20205600004NUCA

Dossiers liés

Édifice : Lycée professionnel Bertrand Duguesclin, 50 rue Pierre Allio (Brec'h) (IA56132177) Bretagne, Morbihan, Brech, 50 rue Pierre Allio

Auteur(s) du dossier : Thierry Goyet
Copyright(s) : (c) Région Bretagne

27.11.63

Messieurs
les membres du jury
merci
Cher Monsieur Goutal

Je vous remercie de votre gentillesse, et
surtout je suis très heureux de vous savoir
bien.
J'ai bien l'impression en effet que vous vous
occupez de mon projet de 1%, car sans vous
plus rien se e rendrait ! Avez-vous vu
laquette sur le thème du cinque
qui a été refusée ? Monsieur Legueult
l'avait pourtant vue et aimée. Monsieur
Legueult a vu la nouvelle que j'ai faite
et rectifiée suivant ses conseils.
Pourriez-vous la voir quand je l'aurai déposée
aux Arts et Lettres, avant qu'elle passe en commission
la table des Salons d'Automne que vous
avez proposée pour l'achat par l'Etat et
qui a été acceptée — a dit M. de lailler.
Le prix pour le Salon était de 550 F. Je

Recto de la lettre de l'artiste Claudine Henry à Pierre Goutal, inspecteur général des Arts graphiques et plastiques, le 27/11/1963, entre deux réunions de la commission nationale du 1%. NB : il est question dans la lettre de M. Legueult. Il s'agit probablement de Raymond Legueult (1898 -1971), chef d'atelier peinture à l'École nationale supérieure des beaux-arts, de 1952 à 1968.

Référence du document reproduit :

- **Dossier sur la décoration au titre du 1% du CET d'Auray**

Archives Nationales : 19880466/42, Ministère des Affaires Culturelles, Dossier sur la décoration au titre du 1% du CET d'Auray, 1961-1964.

Archives Nationales : 19880466/42

IVR53_20205605047NUC

Auteur du document reproduit : Claudine Henry

Date de prise de vue : 2019

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

J'aurais bien aimé même pour l'instant
c'est cette raison.

Je souhaite avoir le plaisir de vous revoir
bientôt, et je vous prie d'agréer,
cher Monsieur Goutal, l'expression de ma
gratitude et de ma haute considération

C. HENRY

P.S. Monsieur G. Delplaingue — a envoyé ce invitation
pour l'emprunt des Priz Nationaux. Il s'agit
aussi des invitations pour le Salon Compagnon
car cette année c'est prêt. il se peut tard, du
fait qu'il n'a pas vu ce que je fais. C'est
bien dommage.

Verso de la lettre de l'artiste Claudine Henry à Pierre Goutal, inspecteur général des Arts graphiques et plastiques, le 27/11/1963, entre deux réunions de la commission nationale du 1%. NB : il est question dans la lettre de M. Legueult. Il s'agit probablement de Raymond Legueult (1898 -1971), chef d'atelier peinture à l'École nationale supérieure des beaux-arts, de 1952 à 1968.

Référence du document reproduit :

- **Dossier sur la décoration au titre du 1% du CET d'Auray**

Archives Nationales : 19880466/42, Ministère des Affaires Culturelles, *Dossier sur la décoration au titre du 1% du CET d'Auray*, 1961-1964.

Archives Nationales : 19880466/42

IVR53_20205605048NUC

Auteur du document reproduit : Claudine Henry

Date de prise de vue : 2019

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Michel Elia, sculpteur : maquette refusée par la commission du 1% artistique le 9 mai 1962. Le projet de "bas-relief sculpté en granit bleu de 5,20 m x 1,10 m environ" avait pour sujet : "les différents enseignements du collège".

Référence du document reproduit :

- **Dossier sur la décoration au titre du 1% du CET d'Auray**
Archives Nationales : 19880466/42, Ministère des Affaires Culturelles, *Dossier sur la décoration au titre du 1% du CET d'Auray*, 1961-1964.
Archives Nationales : 19880466/42

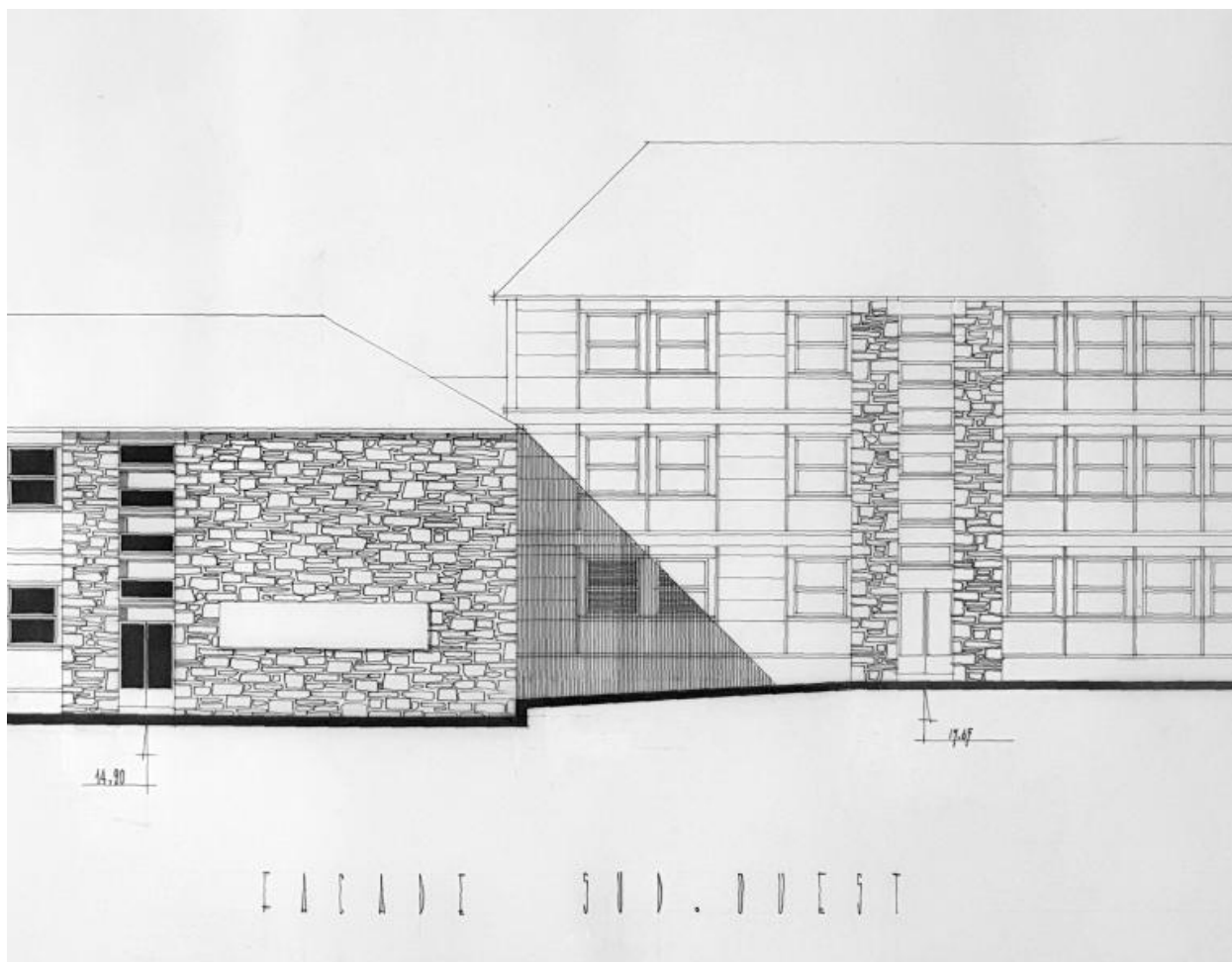
IVR53_20205605049NUC

Auteur du document reproduit : Claudine Henry

Date de prise de vue : 2019

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élévations et coupes de l'internat, façades sud-ouest : détail. Yves Guillou architecte, 1961. Noter l'emplacement réservé à l'œuvre du 1% artistique : "sur le pignon de l'aile études-foyer, en façade ouest de l'internat". Un emplacement visible "des classes, des cours et préau et de toutes les voies de desserte utilisées par les élèves" (PV du CGBF 30/10/1961)

Référence du document reproduit :

- **Plans et élévations**

Archives départementales du Morbihan : 110 J 49, *Plans et élévations*, 1961-1967.

Archives départementales du Morbihan : 110 J 49

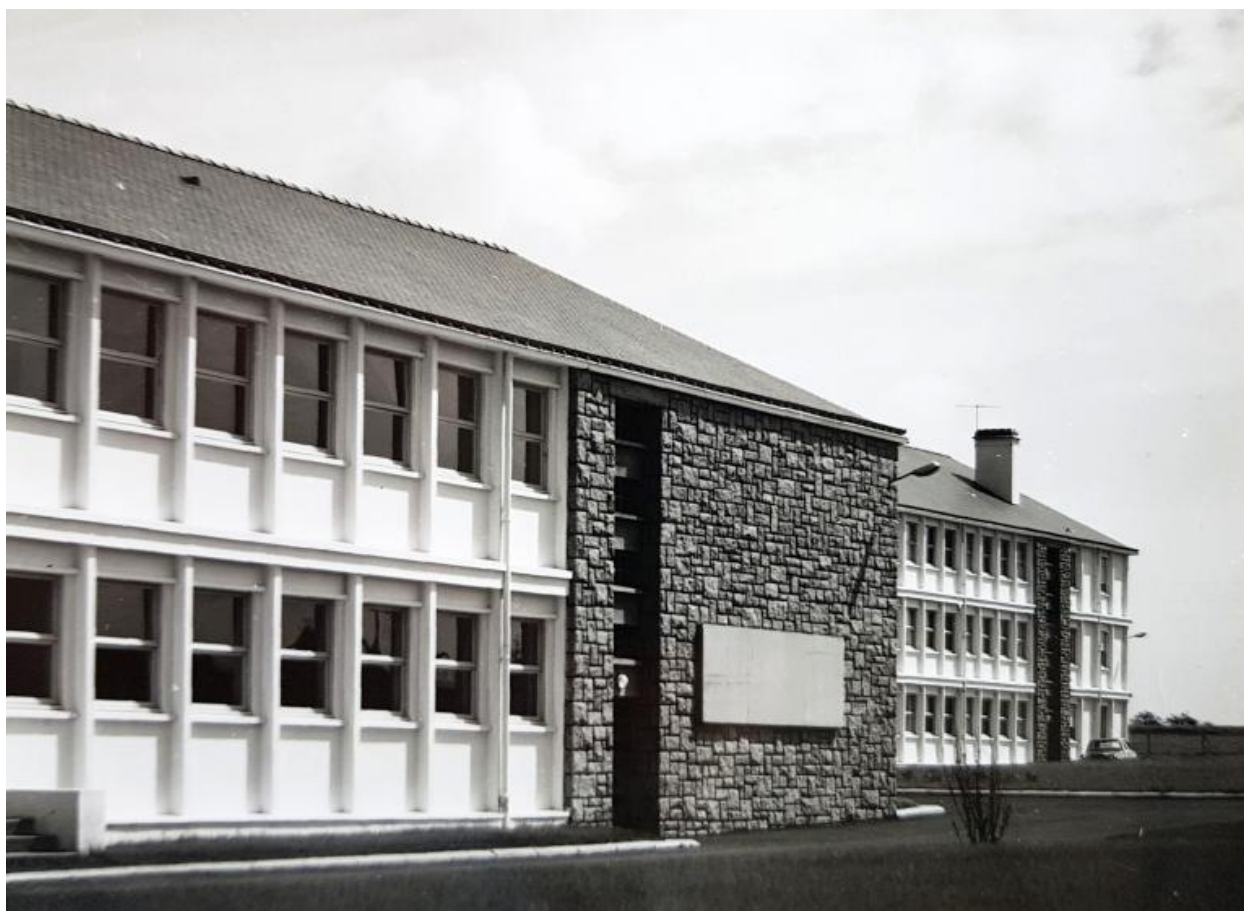
IVR53_20205605009NUC

Auteur du document reproduit : Yves Guillou

Date de prise de vue : 2019

(c) Conseil départemental du Morbihan

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sur cette vue de l'internat, les blocs de pierre bleue de Belgique ("petit granit belge") sont posés, mais Yves Bonnard n'a pas commencé à les sculpter.

Référence du document reproduit :

- **Jeu de photographies du CET de garçons d'Auray, peu après sa construction, vers 1963**
Archives départementales du Morbihan : 110 J 1592. *Jeu de photographies du CET de garçons d'Auray peu après sa construction*, vers 1963, SN, SD (circa 1963).
Archives départementales du Morbihan : 110 J 1592

IVR53_20205605027NUC

(c) Conseil départemental du Morbihan

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



"L'envol", bas-relief en "petit granit belge" du sculpteur Yves Bonnard (1963-1964).

IVR53_20205600068NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



"L'envol", bas-relief en "petit granit belge" du sculpteur Yves Bonnard (1963-1964) : détail sur la partie gauche.

IVR53_20205605051NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



"L'envol", bas-relief en "petit granit belge" du sculpteur Yves Bonnard (1963-1964) : détail sur la partie centrale.

IVR53_20205605052NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



"L'envol", bas-relief en "petit granit belge" du sculpteur Yves Bonnard (1963-1964) : détail sur la partie droite.

IVR53_20205605053NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



"L'envol", bas-relief en "petit granit belge" du sculpteur Yves Bonnard (1963-1964) : détail sur la signature.

IVR53_20205600183NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Photographie d'une classe devant une peinture murale monumentale aujourd'hui disparu qui pourrait être la toile marouflée réalisée par Claudine Henry, en 1964, au titre du 1% artistique.

Référence du document reproduit :

- **Photo de classe, devant une peinture murale**
Fonds privé Robert Jacob : *Photo de classe, devant une peinture murale*, années 1960-1970.

IVR53_20205605059NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2020

(c) Fonds Robert Jacob

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sculpture abstraite, sans nom, en béton, réalisée par des élèves encadrés par leurs professeurs de sculpture, MM. MM. Yannick Huiban et Joël Le Priellec, vers 1978.

IVR53_20205600069NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sculpture abstraite, sans nom, en béton, réalisée par des élèves encadrés par leurs professeurs de sculpture, MM. MM. Yannick Huiban et Joël Le Priellec, vers 1978.

IVR53_20205600070NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Signalétique du lycée, reprenant la symbolique de l'épée. Une évocation du combattant Bertrand Du Guesclin et de la bataille d'Auray (1364) ?

IVR53_20205600004NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation